Baies de la travée est : fenêtre de l'étage et lucarne.

IVR52_20114902627NUCA
Auteur de l'illustration : Bruno Rousseau, Auteur de l'illustration : Youenn Communeau
(c) Région Pays de la Loire - Inventaire général ; (c) Conseil départemental de Maine-et-Loire - Conservation départementale du patrimoine
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation